Avis du dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant et de la vérificatrice générale pour l'exercice financier 2024

Suivant les dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier de la Ville de Longueuil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, le rapport de la vérificatrice générale et le rapport de l'auditeur indépendant seront déposés lors de la séance du conseil de la ville qui se tiendra le 10 juin 2025, à 16 heures, ainsi qu'à la séance du conseil de l'agglomération de Longueuil, qui se tiendra le 12 juin 2025, à 16 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil situé au 4250 chemin de la Savane, Longueuil.

Longueuil, le 3 juin 2025
Carole Leroux, assistante-greffière de la Ville de Longueuil